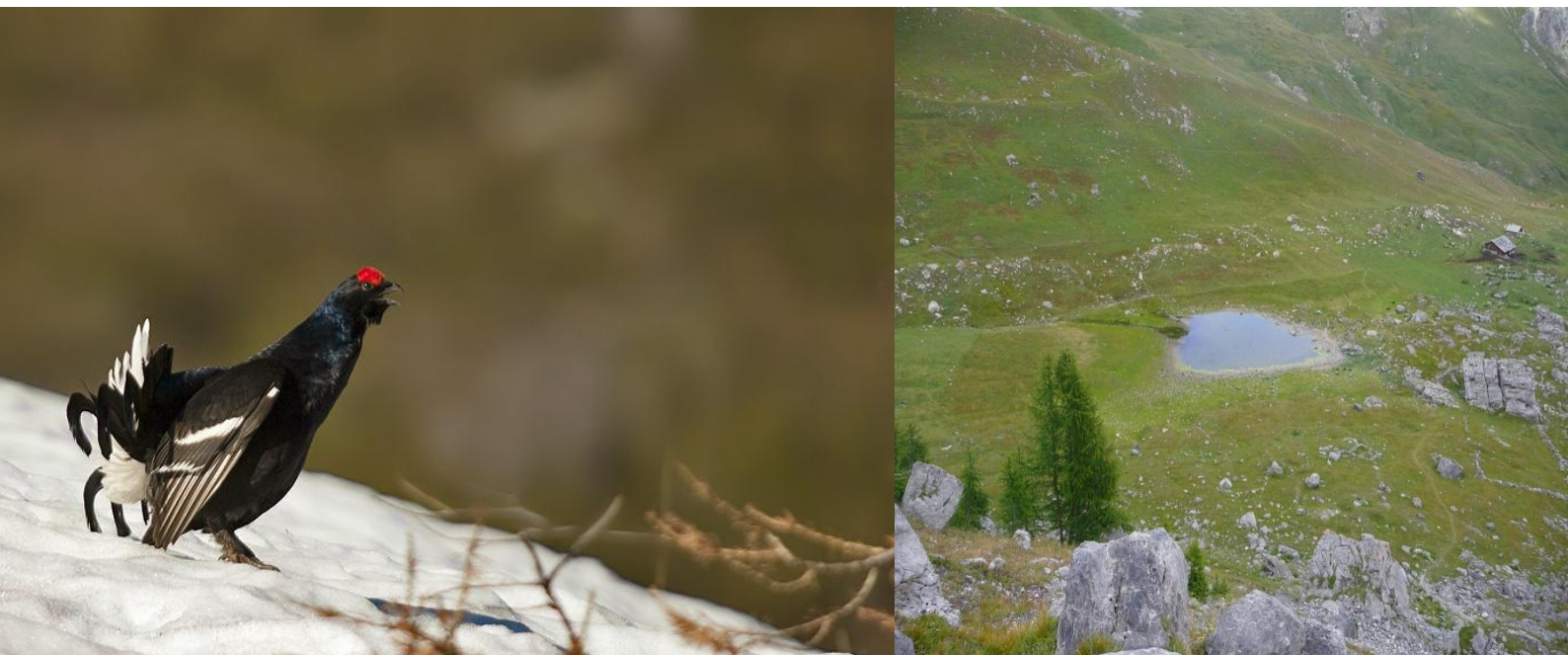




Réserve Naturelle
PARTIAS

Réserve naturelle régionale des Partias

Rapport d'activité 2014



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



COMMUNE DE
PUY-SAINT-ANDRÉ



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objet social de l'association

L'association locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association à but non lucratif qui a pour but d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Nom du représentant légal de l'association

Gilles VIRICEL, Président de l'association locale

Direction de l'association

Benjamin KABOUCHE, Directeur de l'association locale
Magali GOLIARD, Directrice adjointe de l'association locale

Adresse du siège social

LPO PACA Villa Saint Jules 6, avenue Jean Jaurès 83400 HYERES
Coordonnées téléphoniques
Tél. : 04.94.12.79.52 Fax. : 04.94.35.43.28 E-mail : paca@lpo.fr Site : <http://paca.lpo.fr>
SIRET : 350 323 101 00062
Code APE : 9499Z

Rédaction / Suivi du projet

Vanessa FINE, responsable Programme Hautes-Alpes - conservatrice de la RNR des Partias
Courriel : vanessa.fine@lpo.fr
Sylvain COUSSOULET, technicien naturaliste Hautes-Alpes
Courriel : sylvain.coussoulet@lpo.fr

Cartographie / illustration

Sylvain COUSSOULET

Relecture

Magali GOLIARD, Benjamin KABOUCHE

Date

30 Janvier 2015

Citation recommandée

LPO PACA (2014). Réserve Naturelle Régionale des Partias Rapport d'activité 2014.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tous les bénévoles du groupe LPO de Briançon, les volontaires pour les sorties de prospections et les partenaires qui ont participé aux actions menées dans la réserve cette année.

Nous tenons également à remercier les observateurs bénévoles ayant mis à disposition leurs données sur la base de données en ligne de la LPO « Faune PACA » www.faune-paca.org.

Photos de couverture

Prospection de la flore rupestre du Rocher Jaune © Sylvain COUSSOULET

Tétras lyre © Robert BALESTRA

Lac des Partias © Sylvain COUSSOULET

Agir pour la Biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Fiche bilan 2014

Programme : *gestion de la réserve naturelle régionale des Partias*

Contexte :

La LPO PACA a signé en 2014 la charte d'engagement « **Agir pour la Biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur** » afin de s'engager concrètement à protéger, préserver, restaurer, valoriser la biodiversité en adéquation avec les politiques publiques et environnementales et en lien avec les plans d'action de la Stratégie. La LPO PACA présentera le bilan de son activité 2014 relative au programme " ***gestion de la réserve naturelle régionale des Partias*** " avec les critères établis dans la Stratégie globale pour la biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Résumé du programme :

Au sein de la réserve naturelle des Partias, la LPO effectue des actions dans le but de **protéger la biodiversité et les paysages, valoriser le site, concilier les activités humaines avec la protection des milieux et des espèces, et effectuer des suivis de l'évolution de la biodiversité**. C'est dans le respect de ces critères que des actions sont effectuées annuellement. Ainsi, durant l'année 2014, différentes études verront le jour, notamment autour de la pratique de l'élevage et la protection des berges du lac des Partias, l'étude de la biodiversité se cachant dans les nombreuses falaises de la réserve, les suivis Tétras lyre et notamment des zones de mise en défens seront maintenus, ainsi que les suivis de la fréquentation humaine du site. Des aménagements seront effectués pour faciliter les activités humaines tout en protégeant les milieux, comme l'aménagement et le balisage des sentiers, et la mise en place d'abreuvoirs pour les troupeaux.

Orientations stratégiques	Objectif principal	Programme d'action / Projet
1 Une relation fondée sur la connaissance	1 Mobiliser tous les acteurs dans le développement des connaissances	P1 Développement et partage de la connaissance
	1 Analyser et mettre à disposition de l'information fiable et 2 compréhensible par tous	
Bilan 2014	Production de données naturalistes, notamment de par la pratique de comptages nationaux (protocoles vigie nature, etc.). Mobilisation des données de sciences participatives dans <i>faune-paca.org</i> Organisation de suivis et d'expérimentation dans le cadre de la protection des galliformes de montagne, utilisation de protocoles	

	nationaux, et partage des résultats, présentation en conférences. Echanges de données avec différents partenaires. Sensibilisation des usagers du milieu lors des journées de présence sur le terrain. Présentations publiques des activités et des résultats de la LPO au sein de la réserve, notamment lors de la « fête des Partias ». Invitations publiques à participer à des animations gratuites de sensibilisation au sein de la réserve. Publication des résultats.	
2 Une relation qui protège et valorise notre patrimoine naturel commun	2 Protéger et reconquérir l'intégrité . écologique et le potentiel adaptatif 1 des différents types de milieux	P2 Gestion et création d'aires protégées et protection d'espèces patrimoniales menacées
	2 Protéger et valoriser, le cas échéant, les espèces jugées patrimoniales sur . des critères écologiques, économiques ou socio-culturels	p3 Préservation et valorisation : Des milieux agricoles et pastoraux
		P4 Des milieux forestiers
		p5 Des zones humides et des milieux aquatiques
		p6 Des milieux marins et littoraux
		p7 Des milieux urbains : la biodiversité en ville
Bilan 2014	La réglementation de la réserve a été élaborée pour favoriser au maximum la protection des espèces menacées, et des milieux. Des actions sont menées en faveur de certaines espèces afin de maintenir leurs milieux favorables. Les activités humaines sont maintenues, mais contrôlées pour s'assurer qu'elles s'intègrent bien dans leur environnement. Entretien et balisage des sentiers pour faciliter la marche des randonneurs tout en les canalisant. Prise en compte et implication des différents usagers lors des actions menées au sein de la réserve, notamment lors de l'action en faveur de la biodiversité rupestre, avec l'implication de pratiquants de l'escalade et de la spéléologie. Calendrier pastoral et plan de pâturages, pour concilier l'élevage et la	

protection de certaines espèces en fonction des périodes. Facilitation du travail des éleveurs par la pose d'abreuvoirs, ainsi que le projet de réhabilitation de la cabane pastorale. Implication des populations locales dans la gestion de la réserve, notamment à travers la « fête des Partias ».		
Une relation équilibrée et cohérente dans l'aménagement du territoire et les politiques publiques	3 Ancrer la biodiversité au cœur de l'aménagement du territoire, dans une perspective à long terme	P8. Prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement du territoire et dans les politiques d'urbanisme et sectorielles / SRCE
	3 Assurer la prise en compte de la biodiversité dans l'ensemble des stratégies politiques et actions publiques	P9 Mise en cohérence des politiques publiques par rapport à la biodiversité / éco-conditionnalité
Bilan 2014	De par sa réglementation, la réserve naturelle des Partias favorise la biodiversité dans toutes les actions effectuées. Cette réglementation stricte permet une protection sûre et durable. Les actions menées dans la réserve ont toujours un but de préservation de la biodiversité et sont en accord avec le Plan de Gestion de la réserve, qui a été validé par un comité scientifique ainsi que la région PACA.	
Une relation durablement bénéficiaire et qui ne laisse pas de dette	4 Révéler la biodiversité comme source et facteur de développement économique durable et innovant pour injecter du dynamisme dans tous les territoires de la région	P10 Soutien à l'innovation environnementale et Appui aux initiatives locales de préservation et de valorisation durable de la biodiversité
	4 Diminuer les pollutions et les dégradations directes, actuelles et à venir, sur la biodiversité	
Une relation que nous contribuons tous à renouveler par nos projets et initiatives	5 S'appuyer sur les projets et initiatives des acteurs locaux pour entraîner un vaste mouvement ancré dans les réalités de terrain, par et pour la biodiversité	

Bilan 2014	Emploi d'accompagnateurs en montagne locaux lors de nombreuses sorties et manifestations organisées dans la réserve. Emploi d'entreprises locales favorisant les énergies renouvelables et respectueuses de l'environnement lors d'aménagements (réhabilitation cabane pastorale, création et pose des abreuvoirs, etc.). La « fête des Partias » est une journée organisée en collaboration avec la commune de Puy Saint André, où les locaux sont invités à intervenir, et sont impliqués dans le projet. La réglementation stricte de la réserve permet de diminuer les dégradations directes causées à la biodiversité. En tant que réserve naturelle, les Partias est une « vitrine », qui met en valeur la bonne conciliation des activités humaines tout en protégeant les milieux et les espèces. Médiation environnementale avec les professionnels des activités de pleine-Nature (sensibilisation du bureau des guides, accompagnateurs en montagne). Valorisation des comportements respectueux de l'environnement.	
Principes transversaux	Augmenter et améliorer le cas échéant les actions de formation, d'information, de sensibilisation et d'éducation à la biodiversité	Sensibilisation, information et formation
Bilan 2014	Sensibilisation des publics touristiques et des usagers locaux. Formation sur la faune et la flore de montagne. Création et diffusion de supports de communication (plaquettes, etc.) Rédaction d'articles dans la presse spécialisée (Oiseau mag, Faune paca publication, etc.). Présentation des résultats lors de réunions publiques. Actualisation du programme sur le site internet de la LPO et diffusion d'articles dans les médias locaux (Dauphiné Libéré, etc.).	

Sommaire

I-1 Fiche signalétique de la réserve naturelle	10
I-1.1 La réserve naturelle régionale des Partias	10
I-1.2 Gouvernance.....	10
I-1.3 Plan de gestion	11
I-2 Surveillance et police de la nature	12
I-2.1 Coordination avec les autres corps de police de l'environnement	12
I-2.2 Communication règlementaire	12
I-2.3 Surveillance.....	12
I-3 Connaissance et suivi du patrimoine naturel	14
I-3.1 Inventaires continus	14
I-3.2 Prospections et inventaires ciblés	14
I-3.3 Suivis dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité.....	15
I-4 Prestation de conseil, étude et ingénierie.....	16
I-4.1 Suivi et entretien des systèmes de protection des zones d'hivernage du Tétraz lyre....	16
I-4.2 Mieux connaître, gérer et protéger les milieux rupestres des Partias	17
I-4.3 Suivi de la fréquentation du site	18
I-5 Interventions sur le patrimoine naturel.....	20
I-5.1 Protection des rives du lac	20
I-5.2 Pose de bachas en mélèze	21
I-6 Création et maintenance d'infrastructures	22
I-6.1 Balisage des sentiers	22
I-6.2 Aménagement du sentier du ravin Mélivrin	22
I-6.3 Projet d'amélioration de la cabane pastorale des Partias	23
I-7 Prestations d'accueil et d'animation.....	25
I-7.1 La fête des Partias comme outils de sensibilisation	25
I-7.2 Pédagogie en montagne avec la RNR des Partias.	26
I-7.3 Participation et sensibilisation des enfants aux actions menées dans la RNR des Partias	26
I-7.4 Sorties nature grand public	27
I-8 Management et soutien	28
I-8.1 Personnel salarié.....	28
I-8.2 Stagiaires.....	28

I-8.3 Bénévoles	28
I-8.4 Partenariats	29
I-8.5 Réseaux	30
I-9 Information et communication	31
I-9.1 Site internet	31
I-9.2 Réunions.....	31
I-9.3 Revue de presse	31
I-10 Orientations du programme d'activité 2015	35

I-1 Fiche signalétique de la réserve naturelle

I-1.1 La réserve naturelle régionale des Partias

Créée le 30 octobre 2009 par délibération du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur n°09-277.

Superficie : 685 ha.

Située sur la commune de Puy-Saint-André, Hautes-Alpes, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Statut foncier : L'intégralité de la réserve naturelle se trouve en terrains appartenant à la commune de Puy-Saint-André. Fait partie du site classé « Massif du Pelvoux ».

Le vallon des Partias est un site montagnard très intéressant sur le plan de la biodiversité. L'étagement de la végétation liée à l'altitude, la diversité des habitats naturels (boisements d'altitude, bas-marais, étangs, éboulis et falaises, prairies, etc.) et des activités humaines encore relativement faibles sont favorables à la présence de nombreux cortèges d'espèces.

I-1.2 Gouvernance

I-1.2.1 Le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

La RNR est sous la responsabilité du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Région PACA apporte les moyens techniques et financiers afin que les gestionnaires mettent en œuvre les orientations de gestion de la RNR : la conservation de la biodiversité et des paysages, les inventaires et le suivi de l'évolution de la biodiversité, la valorisation du site, l'intégration des activités humaines et la mise en place d'un système de management écologique.

I-1.2.2 Organismes gestionnaires

Les co-gestionnaires de la réserve ont été désignés par arrêté du Conseil régional du 25 mai 2010 :

Commune de Puy-Saint-André

Mairie, Le Village

05100 Puy-Saint-André

Tél. : 04.92.20.24.26

Fax : 04.92.21.11.51

**Ligue pour la Protection des Oiseaux
PACA**

Villa St Jules – 6, av. Jean Jaurès

83 400 HYERES

Tél. 04.94.12.79.52

Fax. 04.94.35.43.28

Conservatrice : Vanessa FINE - vanessa.fine@lpo.fr - Tél/Fax : 04 92 21 94 17

LPO PACA – Antenne des Hautes-Alpes - 9 avenue René Froger - 05100 Briançon

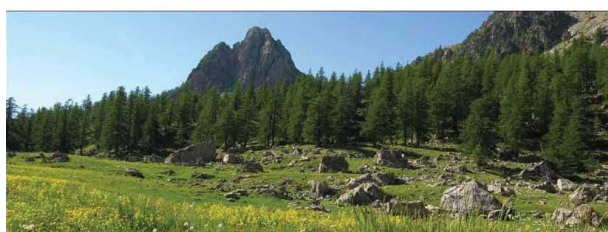
I-1.2.3 Comité consultatif et Conseil scientifique

Le comité consultatif de la RNR a été constitué par arrêté du Conseil régional n°2010-204 du 25 mai 2010. Il se réunit au moins une fois par an pour examiner le rapport de gestion de l'année écoulée et le programme de l'année suivante.

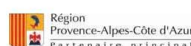
Le conseil scientifique de la RNR a été institué par arrêté du Conseil régional n°2012-105 du 19 avril 2012. Il peut être sollicité par le gestionnaire ou par le comité consultatif pour toute question à caractère scientifique.

I-1.3 Plan de gestion

Le plan de gestion 2011-2016 est le premier plan de gestion de la réserve naturelle régionale des Partias. Il a été rédigé par les co-gestionnaires : rédaction LPO PACA, validation par la commune de Puy-Saint-André. Il a reçu les avis favorables du comité consultatif, du comité scientifique, du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) et a finalement été approuvé par délibération du Conseil régional N° 12-729 du 29 juin 2012.



Plan de gestion 2011-2016



I-2 Surveillance et police de la nature

I-2.1 Coordination avec les autres corps de police de l'environnement

Des contacts réguliers sont entretenus avec les autres corps de police de l'environnement (RNN Ristolas – Mont Viso, PN des Ecrins, ONF, ONCFS). Une journée de contrôle était prévue avec les services de l'ONCFS, afin d'aller à la rencontre des chasseurs à l'ouverture de la chasse, en automne. Cette tournée commune n'a pas pu avoir lieu et sera reportée en 2015.

I-2.2 Communication réglementaire

I-2.2.1 Signalétique

La signalétique « réserve naturelle » est opérationnelle avec :

- un panneau en entrée principale du site (présentation de la réserve, carte de délimitation et pictogrammes sur la réglementation),
- six panneaux de rappel réglementaire sur les accès secondaires (cols, etc.),
- des petits panneaux indiquant les bornes de la réserve naturelle sur les accès encore plus secondaires (Cime de la Condamine, Rocher de Roure, etc.).



Photo 1 : panneau au sommet de la Condamine
© V. FINE, LPO PACA

I-2.2.2 Plaquette réglementaire

Elaborée en 2013, la plaquette expliquant la réglementation de la RNR des Partias et les objectifs associés est disponible sur le site internet de la LPO PACA et diffusée en mairie de Puy-Saint-André ainsi que sur le terrain lors des contrôles.

I-2.3 Surveillance

Les missions de surveillances se font au gré des différentes sorties sur le terrain pour des opérations techniques (inventaires et suivis scientifiques, balisage des sentiers, installation de la clôture autour du lac, visite avec les partenaires techniques, etc.).

En 2014 aucun procès-verbal n'a été dressé, les interventions ayant donné lieu à de l'information et sensibilisation des personnes se montrant compréhensives. Grâce à l'amélioration du balisage des sentiers (entretien régulier des cairns) et les récents travaux effectués dans le ravin Mélivrin, la randonnée hors sentiers a fortement diminué, elle se localise sur des secteurs bien précis (pourtours du lac, fond de Closis en direction de la Condamine). Les infractions de chiens non tenus en laisse ont été les plus fréquentes cette année. Une surveillance accrue les prochaines années sera peut-être nécessaire pour limiter ce phénomène.

I-2.3.1 Outils

Outre la tenue-uniforme des réserves naturelles, les outils mis en place pour les missions de police sont :

- un carnet de constatation des infractions nature-environnement (avec trame d'aide à la prise de note avec double copie carbone),
- une fiche récapitulative des infractions propres à la réserve naturelle régionale des Partias indiquant les textes réglementaires afférents et la catégorie d'infraction.

I-2.3.2 Autorisation

L'article 3.4 de la délibération du 30 octobre 2009 du Conseil Régional prévoit que « L'accès, la circulation et le stationnement de tout véhicule à l'intérieur de la réserve naturelle régionale sont interdits. Seules les personnes autorisées au 1° de l'article 3.4 pourront utiliser des véhicules dans la réserve naturelle régionale uniquement sur les chemins aménagés à cet effet ». Les personnes autorisées citées au 1° de l'article 3.4 sont « les personnes autorisées par le gestionnaire dans le cadre des actions de gestion, de surveillance et de suivi scientifique de la réserve naturelle régionale ».

Dans ce cadre, la LPO PACA a donné autorisation aux agents de l'Office National des Forêts à utiliser leurs véhicules dans la réserve naturelle dans le cadre de leurs missions de gestion de la forêt communale. A cet effet, un macaron "véhicule autorisé" a été remis à l'agent patrimonial en charge de la forêt communale de Puy-Saint-André.

De la même façon un macaron a été donné aux éleveurs fréquentant régulièrement le site en véhicule.

L'affichage de ce macaron est préconisé, y compris pour les personnes autorisées de fait (co-gestionnaires) afin de rendre lisible l'utilisation de véhicule dans la réserve naturelle auprès du public.

Figure 1 : macaron « véhicule autorisé »

↳ La mise en place d'une politique pénale, bien que non prioritaire dans la politique de gestion de la réserve naturelle, reste à faire (sous le contrôle du Procureur).



I-3 Connaissance et suivi du patrimoine naturel

I-3.1 Inventaires continus

Les données sont en permanence complétées par les observations naturalistes de type « contacts faune », consignées dans la base de données Faune-paca.org pour les taxons accessibles (en moyenne 500 à 700 données oiseaux par année par exemple).

Données Faune PACA sur la Réserve Naturelle Régionale des Partias pour l'année 2014 :

Familles	Données	Données totales depuis 2002	Observations	Observations totales depuis 2002	Total espèces
Oiseaux	219	1942	973	7547	98
Mammifères	13	205	35	435	21
Papillons	9	69	25	202	15
Orthoptères	0	1	0	1	2
Odonates		1		3	-
Amphibiens		13		81	2
Reptiles		2		2	3
Chauve-souris		2		2	4

I-3.2 Prospections et inventaires ciblés

Les connaissances ont été approfondies par des opérations d'inventaires et de suivis naturalistes ciblés :

- Prospections galliformes de montagne : comptages au chant au printemps, suivi des zones d'hivernage pour le Tétraz lyre ; prospections en milieux favorables pour la Perdrix bartavelle et le Lagopède alpin ;
- Prospections biodiversité rupestre : recensement des oiseaux nicheurs dans les falaises de la réserve, prospections chauves-souris et étude de la flore rupestre dans la paroi du Rocher Jaune dans le cadre d'un projet soutenu par la Fondation Petzl (cf. partie à ce sujet).

I-3.3 Suivis dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité

Le suivi « observatoire biodiversité », effectué annuellement depuis 2011 a été poursuivi cette année :

- STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) réalisé en deux passages par un bénévole du groupe LPO de Briançon,
- STERF (Suivi Temporel des Rhopalocères de France) non mené en 2014 car ne semblant pas adapté au site (impossibilité de réaliser un suivi sur dix transects répartis dans la RNR sur une seule journée, du fait des conditions de vent/ensoleillement trop variables, et résultats présentant un intérêt très limité).

Le protocole Vigie-Flore mené en 2011 dans le cadre d'un stage n'a pas été reconduit depuis car il mobilise des moyens humains qualifiés importants. Il pourra être réitéré à un pas de temps plus large (tous les 5 ou 10 ans par exemple, en lien avec le suivi des zones humides mis en place en 2012).

✎ *Des inventaires et prospections sur la RNR restent à mener en particulier pour les insectes, les chiroptères et l'herpétofaune. Ceux-ci seraient à mettre en place en lien avec des partenaires spécialisés (par exemple le GRENHA* pour les insectes, le GCP† ou le groupe Chiro05‡ pour les chauves-souris...).*

Les suivis dans le temps sont à revoir. Si le STOC paraît pertinent pour un suivi à l'échelle de la RNR et de l'observatoire régional et national, d'autres protocoles adaptés aux enjeux et aux moyens disponibles restent à développer.

* GRENHA : association Groupe des Entomologistes de Hautes-Alpes

† GCP : association Groupe Chiroptères de Provence

‡ Chiro05 : groupe de passionnés par les chiroptères du département (liste de diffusion mail pour simplifier la communication entre tous les acteurs professionnels et amateurs)

I-4 Prestation de conseil, étude et ingénierie

I-4.1 Suivi et entretien des systèmes de protection des zones d'hivernage du Tétrás lyre

Afin de préserver la tranquillité du Tétrás lyre dans ses zones refuges en hiver, un projet spécifique avait été déployé en 2012-2013. Après avoir défini les zones d'hivernage du Tétrás lyre, et avoir étudié la fréquentation hivernale de la réserve, des « zones de mise en défens » avaient été établies. Il s'agit de cordes balisées de fanions attachées dans les arbres en bordure haute des zones d'hivernage.

Durant tout l'hiver, des sorties de suivi ont été organisées, afin de vérifier l'efficacité des aménagements (respect des zones d'hivernage par les skieurs), et de s'assurer que les cordes soient bien visibles par les skieurs à la descente.

Suivi des traces de ski lors des sorties de cet hiver :

Nombre total de traces	Passages sous les cordages
83	4

L'efficacité de l'aménagement a été prouvée, mais quelques améliorations ont pu être apportées pour remédier aux défauts repérés pendant l'hiver (cordes détendues, nœuds défaits, cordes sous la neige, etc.). Cet automne une sortie entretien et suivi a été réalisée, dans le but de retendre tout le système, d'améliorer les nœuds, et de relever les cordes dans les arbres à certains endroits.



Figure 2 et 3 : Panneau installé à l'entrée de la réserve pour signaler la mise en défens © S. COUSSOULET – LPO PACA

- **Diagnostic hivernal Tétràs lyre**

Parallèlement à la mise en défens des zones d'hivernage du Tétràs lyre, une étude de la fréquentation hivernale a été menée par la conservatrice, Vanessa Fine, ainsi que le bénévole du groupe LPO de Briançon, référent galliformes, Yves Zabardi. En accord avec les protocoles de l'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM), ce diagnostic hivernal a été mis en place afin d'étudier la fréquentation des skieurs dans la réserve, et ainsi croiser ces données avec la protection des zones d'hivernage du Tétràs lyre qui avaient été recueillies les années précédentes. Les zones les plus skiées recoupées avec les zones d'hivernages ont permis de mettre en valeur les points qui pouvaient être améliorés dans le système de mise en défens.

I-4.2 Mieux connaître, gérer et protéger les milieux rupestres des Partias

Afin de mieux connaître et gérer les milieux rupestres, une étude a été menée sur les oiseaux de falaises, la flore et les chauves-souris, grâce au soutien de la Fondation PETZL. Ce projet se voulant participatif, les usagers de ces milieux ont été conviés à l'inventaire des milieux rupestres des Partias : le Club Alpin Français de Briançon, les clubs d'escalade locaux, le Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne.



Ce travail de terrain s'est échelonné sur 4 jours avec un programme varié : prospections aux pieds des falaises pour observer les oiseaux nicheurs (sur 1 journée, observations et prise de note des différents lieux de nidifications), descentes en rappels avec photographie de la flore et observation des failles dans la roche pour la prospection chauve-souris, escalade dans la voie d'escalade du rocher jaune avec photographie des plantes. Les photographies effectuées lors de ces journées ont ensuite été identifiées par le groupe LPO de Briançon, ainsi que par le CBNA pour les confirmations.

Grâce aux photographies, plus d'une trentaine d'espèces végétales ont été recensées, parmi lesquelles 1 espèce protégée au niveau national : *Androsace helvetica*.



Photo 2 : *Androsace helvetica*
© Sylvain COUSSOULET – LPO PACA

Les grimpeurs et spéléologues se sont bien prêtés au jeu, et ont été très intéressés par cette flore de falaise dont ils se préoccupaient peu auparavant.

Lors de la journée d'observation, une dizaine d'espèces différentes d'oiseaux de falaises ont pu être observées, dont le Tichodrome échelette, le Faucon crécerelle, l'hirondelle de fenêtre. Ces données serviront à l'avenir à l'amélioration des mesures de gestion concernant les pratiques qui touchent les milieux rupestres, et auront permis la sensibilisation des personnes qui se sont impliquées dans ce projet.



Photo 3 : Observation du Tichodrome échelette lors de la sortie prospection des milieux rupestres © Eliane DUPLAND – LPO PACA

I-4.3 Suivi de la fréquentation du site

L'éco-compteur placé à l'entrée de la réserve au printemps 2013 est en pleine fonction depuis l'été dernier. Le capteur détecte la chaleur émise par le corps et est capable de détecter deux personnes passant à un intervalle rapproché. Cela permettra d'avoir un indicateur objectif mesurant l'évolution de la fréquentation.

La valeur absolue du nombre de personnes comptées ne présente que peu d'intérêt (d'autant plus que l'appareil compte tout ce qui passe devant le capteur, peu importe le sens de marche et si ce sont des personnes ou des animaux), aussi nous nous intéresserons à l'évolution de ces valeurs.

L'éco-compteur est utilisé pour évaluer la fréquentation aussi bien en été qu'en hiver, et il est déplacé 2 fois par an, au début de l'hiver et à la fin de l'hiver, afin de recueillir un maximum de données.

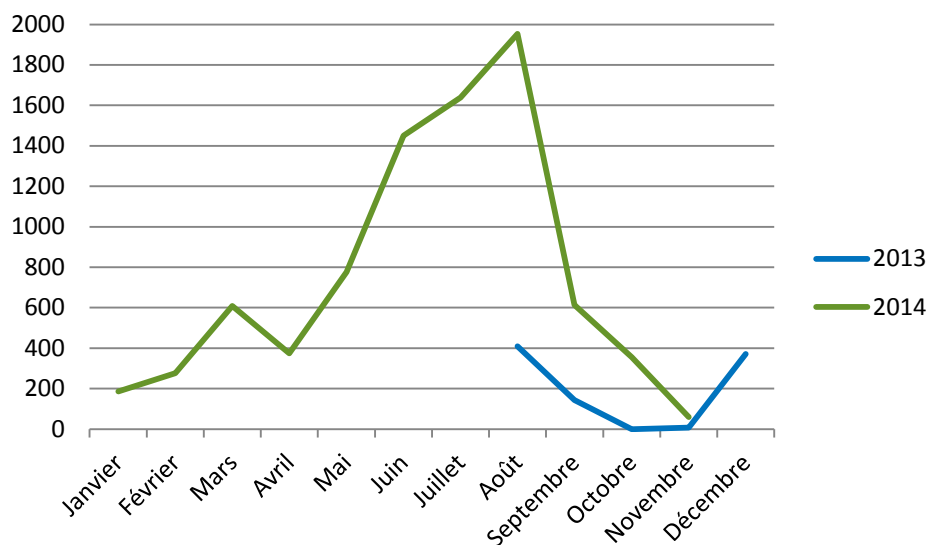


Figure 4 : Courbe indiquant la tendance de fréquentation annuelle de la réserve

Un changement de capteur nous a contraint d'effectuer quelques manipulations, et les données de l'été 2013 ont été perdues. Nous pouvons observer sur le graphique ci-dessus, que globalement la réserve est fréquentée, peu importe la saison. Le pic de fréquentation se situe tout de même en juillet/août, pendant les vacances d'été. Comme dit précédemment, ces chiffres ne représentent pas la fréquentation exacte de la réserve, il s'agit essentiellement d'une tendance.



Photo 3 et 5: éco-compteur sur le site d'été et sur le site d'hiver © V. FINE et S. COUSSOULET, LPO PACA

I-5 Interventions sur le patrimoine naturel

I-5.1 Protection des rives du lac

Comme les années précédentes, la protection de la végétation aux abords du lac a été poursuivie, mais cette fois-ci, tout le tour du lac a été pris en compte afin d'empêcher l'accès des troupeaux bovins et équins.

Un financement de la mairie de Puy Saint André et de l'Agence de l'Eau RMC a permis l'achat de matériel afin de réaliser cet aménagement : des piquets, des bobines de fil ainsi un poste électrique avec batterie rechargeable puissante et un panneau solaire



Ainsi, 400m de fils ont été déroulés sur deux étages. Le lac et ses berges ont été protégés durant tout l'été. Afin de laisser un passage pour les randonneurs sans pour autant laisser passer les troupeaux, des chicanes ont été aménagées dans l'enclos. Un panneau explicatif a été disposé dans l'enclos afin d'informer les randonneurs à l'expérimentation en cours. Des affiches ont été placées à chaque entrée de l'enclos, pour signaler la présence de fils électriques.

Néanmoins, ce système requiert une attention particulière : une fois le parc mis en place, il faut veiller à ce que les fils ne bougent pas, et touchent des herbes ou les poteaux en fer, ce qui aurait pour effet de diffuser toute la puissance électrique du système dans le sol. Malgré quelques pertes de tensions, les troupeaux bovins et équins n'ont jamais franchi le périmètre de protection.

Ce système à deux hauteurs de fils est parfaitement efficace pour les vaches et les chevaux, mais il est inefficace contre les troupeaux de moutons. Une troisième hauteur de fil devra être ajoutée l'année suivante. Tout de même l'impact des moutons sur le lac et ses berges est bien moins important que celui des troupeaux de vaches.

Tout de même, il en ressort que l'expérience est concluante sur l'intérêt que présente la mise en défens des berges du lac (aspect paysager) mais nécessite une légère amélioration. Protégée des troupeaux et du piétinement la végétation sur les pourtours du lac s'est bien développée.

Photo 6 : Lac des Partias
© Vanessa FINE – LPO PACA



I-5.2 Pose de bachas en mélèze

La clôture ayant été posée tout autour du lac et empêchant les troupeaux d'y accéder, des abreuvoirs ont été disposés à proximité de la cabane pastorale, grâce au soutien de l'Agence de l'Eau RMC. Dans un souci d'intégration paysagère, le choix s'est porté sur des « bachas » en mélèze (tronc creusés pour former un abreuvoir). L'entreprise locale Racines a été missionnée pour construire ces bachas, et les raccorder au réseau hydraulique existant.



Photo 7: Les bachas mélèzes à proximité de la cabane pastorale
© Sylvain COUSSOULET – LPO PACA

4 nouveaux bassins ont fait leur apparition dans la réserve, et offrent un nouveau point d'eau pour les troupeaux.

I-6 Création et maintenance d'infrastructures

I-6.1 Balisage des sentiers

Aménager les sentiers de la réserve naturelle des Partias est un travail nécessaire pour canaliser les randonneurs et ainsi limiter les impacts au sol et le dérangement de la faune sauvage. Pour poursuivre les travaux de balisage et d'aménagement des sentiers réalisés les années précédentes, des journées de balisages ont été effectuées sur différents secteurs :

- reconstruction de cairns sous la Condamine (les troupeaux ont tendance à faire s'écrouler les ouvrages des années précédentes),
- construction de cairns dans le Ravin Mélivrin,
- construction de cairns dans la montée du lac vers le col de la Trancoulette (partie basse).

👉 *La signalétique directionnelle est en cours de réalisation par l'équipe municipale et devrait être opérationnelle prochainement.*

I-6.2 Aménagement du sentier du ravin Mélivrin

Durant toute une journée, un chantier a pris forme dans le ravin Mélivrin, en plein cœur de la réserve naturelle. Une quinzaine de jeunes de Gap, Embrun et Briançon, encadrés par sept animateurs du Service Intercommunal de Prévention Spécialisée, sont venus pour améliorer le tracé de ce sentier menant au col de la Pisse. Le matériel nécessaire était mis à disposition par une entreprise locale (Charles Queyras TP).

A coups de pelles et de pioches, le sentier qui avait disparu par endroit a été recreusé et ratissé sur toute sa partie basse. Un balisage récent, et quelques cairns permettent de bien repérer le cheminement de loin, et de ne pas s'en éloigner.

L'utilité d'un tel projet était de canaliser les randonneurs sur un seul sentier, en évitant les sentiers qui commençaient à se développer dans le vallon, mais aussi de protéger les nombreuses zones humides qui sont présentes dans le ravin Mélivrin.

Après les constatations de cet été, le sentier est aujourd'hui bien suivi par les randonneurs, preuve de l'efficacité des travaux effectués.

👉 *Depuis deux ans, le Grand Trail des Ecrins traverse la réserve (avec l'accord des gestionnaires), mais l'année prochaine une modification de parcours sera effectuée. En effet, le parcours initial consistait à monter jusqu'au col de la Trancoulette et traverser sur l'autre versant pour atteindre le col de Vallouise. Après modification du tracé, les coureurs passeront par le ravin Mélivrin, jusqu'au col de la Pisse. Cette initiative permettra de renforcer le tracé du sentier (après repérage et un bon balisage), qui verra passer une centaine de coureurs.*



Photo 8 : Chantier de creusement du sentier
© Sylvain COUSSOULET – LPO PACA

I-6.3 Projet d'amélioration de la cabane pastorale des Partias

La cabane pastorale des Partias se trouve au cœur de la réserve naturelle régionale. Elle est utilisée prioritairement par le berger pour les activités pastorales (location de l'alpage par le GAEC Notre Dame des Neiges), en général en fin d'été et à l'automne, et par la LPO PACA hors période d'utilisation par le berger.

Il s'agit d'un bâtiment simple avec une pièce principale (coin « cuisine », poêle à bois, table) et un étage sous toiture (coin nuit). Elle n'est pas alimentée en eau et en électricité, mais une fontaine est présente à proximité et l'éleveur installe un panneau solaire portatif en saison.

La commune et la LPO souhaitent réaliser des aménagements pour améliorer les conditions de logement du berger. L'objectif est également de pouvoir l'utiliser comme camp de base occasionnel par les techniciens lors d'opérations de gestion sur plusieurs jours.

Le projet consiste à créer, en site autonome, un coin sanitaire (douche et WC) avec chauffe-eau solaire et alimentation photovoltaïque. L'installation d'un système de captage avec source agréée se fera en parallèle (demande de prélèvement d'eau et agrément de la source).

Après discussion, et notamment une réunion sur site avec la DDT, l'éleveur, l'ONF, la commune et la LPO, le projet s'oriente vers une **extension de la cabane** sur sa façade ouest afin d'accueillir l'ensemble sanitaires sans empiéter sur l'espace de vie existant et déjà restreint. De plus, d'autres aménagements de confort sont souhaitables : isolation de la toiture et des fenêtres, reprise du plafond, etc.



Photo 9, 10, 11, 12 : photos de la cabane pastorale des Partias et extension envisagée : vues face avant (orientée au sud), vue de trois-quarts côté droit, face arrière et côté gauche © V. FINE / LPO PACA

↳ *Cet aménagement nécessite une importante recherche de financements. La commune de Puy-Saint-André a missionné un architecte pour budgétiser précisément ce projet.*

I-7 Prestations d'accueil et d'animation

I-7.1 La fête des Partias comme outils de sensibilisation

Après le succès de l'année passée, la LPO PACA a reconduit la « fête des Partias » pour la deuxième fois.

L'objectif de renforcer les contacts avec les briançonnais fréquentant le site. L'idée est de favoriser l'échange informel autour d'un moment festif et convivial sur la réserve naturelle, agrémenté d'animations nature pédagogiques et ludiques. Les lignes directrices pour cette opération sont la simplicité, l'immersion dans la nature, la contemplation et le partage.

Cette année, incertains du temps, une grande tente a été installée, prêtée par *les amis des Combes*. Abrités dessous, se tenaient le stand de la LPO et un stand du CBGA avec une exposition de pierres.

Comme l'année passée, Tout a commencé dès le matin par une ballade accompagnée au départ de Puy Chalvin, qui a permis de faire découvrir le vallon des Combes et de partager son histoire.

Pour le midi, un « petit rallye » nature était préparé, avec des ateliers éparpillés aux alentours proches de la fête. Les réponses aux questions se trouvaient dans la documentation présente sur place.

Pour le repas, un barbecue avec des grillades locales a été proposé, ainsi qu'un apéritif offert par la mairie de Puy Saint André. La convivialité était au rendez-vous pour cette nouvelle édition.

Après le repas, de nombreuses animations sous forme de balades nature avec des accompagnateurs ont été proposées : « Découverte des papillons », « Pastoralisme et biodiversité, si on en parlait ? », « Attention coqs fragiles dans ma montagne ! », « La pyramide de la biodiversité », avec un départ toute les heures sous forme d'ateliers afin de permettre à un maximum de personne de profiter des intervenants et de tourner sur les différents aspects de la réserve. Une randonnée sur l'après midi est montée vers le lac pour découvrir « les piafs de montagne ».

En tout, ce sera plus d'une centaine de personnes qui seront venues découvrir les richesses de ce vallon. Un bilan toujours positif pour cette seconde édition !



Figure 5 : affiche de la fête des Partias

✎ A nouveau quelques détails seront à modifier pour améliorer l'événement au fil du temps, mais la formule d'une fête est un bon outil pour atteindre l'objectif fixé et un moment apprécié par les participants. Le barbecue est un très bon outil de convivialité et de rassemblement.



Photo 13 : fête des Partias 2014 © E. DUCOS. groupe local LPO Pays Briançonnais

I-7.2 Pédagogie en montagne avec la RNR des Partias.

Elaboré en 2013, le projet éducatif se décline en différents projets pédagogiques qui définissent les objectifs spécifiques à un « programme » ou à un « site d'accueil ». Il précise les objectifs de l'accueil des publics et les moyens pour les atteindre avec des fiches d'activités.

La RNR des Partias offre un formidable potentiel pour des projets pédagogiques liés à la montagne, avec des activités pédagogiques proposées sous plusieurs formes : atelier, sortie nature, visite guidée, rencontre, etc.

Ce document est en ligne sur le site de la LPO PACA et l'information a été diffusée aux écoles du briançonnais l'année passée. Aucun projet n'a pour le moment été élaboré.



I-7.3 Participation et sensibilisation des enfants aux actions menées dans la RNR des Partias

Le club nature LPO/CPN briançonnais (groupe d'enfants entre 7 et 11 ans bénéficiant d'animations nature tout au long de l'année) a effectué une sortie dans la RNR des Partias.

Une sortie journée a également été faite en milieu d'année pour découvrir la réserve naturelle, ses paysages, sa faune, sa flore et l'intérêt de protéger un espace naturel avec une réglementation adaptée.



Photo 44 et 15 : animations du club nature LPO/CPN dans la RNR des Partias © P. BONNEAU, LPO PACA

I-7.4 Sorties nature grand public

Le 22 juin 2014, la LPO PACA a proposé une sortie pour Gap Science Animations (association gapençaise de découverte de la culture scientifique) dans la RNR des Partias. L'objectif était de découvrir le site en participant à sa gestion.

Un groupe de onze personnes est donc venu participer au projet " Mieux connaître, gérer et protéger les milieux rupestres des Partias" afin d'observer les espèces nichant dans les falaises des Partias.

I-8 Management et soutien

I-8.1 Personnel salarié

Un salarié est affecté à la réserve naturelle des Partias :

- Vanessa FINE, Conservatrice de la RNR.

En 2014, la LPO PACA a accueilli un volontaire en service civique qui a apporté son aide et a pu être recruté comme salarié :

- Sylvain COUSSOULET, ambassadeur de la biodiversité 05 / technicien naturaliste.

Le personnel de la LPO PACA participe également à la gestion de la réserve naturelle :

- Benjamin KABOUCHE, Directeur LPO PACA, assure à ce titre la direction de la réserve
- Magali GOLIARD, Directrice adjointe LPO PACA
- Pierre RIGAUX, Mammalogue
- Amine FLITTI, Responsable de programme Etudes & inventaires, ornithologue
- Micaël GENDROT, Responsable de programme Conservation de la biodiversité
- Macha MARCHAL, Assistante de direction et Vie associative
- Marie-José ETIENNE, Comptable
- Sébastien GARCIA, Communication.

I-8.2 Stagiaires

Une stagiaire en licence 3 « Métiers de la Montagne » a été accueillie pendant 2 mois en 2014 :

- Marjorie LEMAIRE, qui a travaillé sur l'organisation de la fête des Partias.

I-8.3 Bénévoles

Les bénévoles apportent régulièrement leur aide pour les prospections de terrain, l'organisation d'événements la mise en place de matériel, etc. :

AGRESTIS Lucien et Renée, ANESA Christine, BALESTRA Robert, BARELLE-HUSTACHE Caroline, BARNEOUD-ROUSSET Francis, BARNEOUD-ROUSSET Jean-Louis, BARTEI Christine, BOCZMAC Monique, BONNEAU Pierre, BONNEAU Yvan, DENUNCQUES Christine, DUCOS Benoît, DUCOS Elie, FAURE-GIGNOUX Germaine, FINE Bernard, FLANDIN Jean-Louis, FLIGNY Marc, GENELOT Emilie, HEDE Denis, LASSALLE Charlin, LEROY Pierre, MARTIN Philippe, MARTIN Abdou, MOSDALE Sylvie, NOEL Evelyne, NIERMONT Jean-Pierre, PINET Valérie, POIRE Philippe, POTIER Hugues, RODET Jacques, ROGER Claude et Marie-Christine, ZABARDI Yves.

Le travail mené sur la RNR serait impossible sans eux.

I-8.4 Partenariats

I-8.4.1 Partenaire principal : la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La RNR est sous la responsabilité du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en a confié la cogestion à la commune de Puy-Saint-André et à la LPO PACA. La Région PACA apporte les moyens techniques et financiers afin que les gestionnaires puissent mettre en œuvre les orientations de gestion de la RNR : la conservation de la biodiversité et des paysages, les inventaires et le suivi de l'évolution de la biodiversité, la valorisation du site, l'intégration des activités humaines et la mise en place d'un système de management écologique.

I-8.4.2 La commune de Puy-Saint-André

Co-gestionnaire de la réserve naturelle, la commune de Puy-Saint-André est également un partenaire majeur pour la gestion de la réserve naturelle. Des rencontres sont régulièrement organisées, afin de faire le point sur l'avancement de la gestion (montage de projets, recrutement de stagiaires, etc.).

I-8.4.3 Autres partenaires financiers

La fondation Petzl a financé l'opération "Mieux connaître, gérer et protéger les milieux rocheux des Partias" qui s'est déroulé en 2014.

L'Agence de l'eau a contribué au financement de l'action de protection des berges du lac des Partias. Elle aura permis d'investir dans du matériel empêchant les troupeaux de piétiner et dégrader les abords du lac.

Dans le cadre du programme "Gérons ensemble notre environnement", la Fondation de France soutien le travail de concertation pour concilier préservation des espèces de la RNR et les activités de pleine nature hivernales.

La Banque Populaire des Alpes a récompensé la LPO en lui offrant un financement pour l'initiative de la fête des Partias.

I-8.4.4 Partenaires scientifiques et techniques

I-8.4.4.1 Chercheurs

Jardin Alpin du Lautaret (Université de Grenoble 1) : contacts réguliers, co-encadrement du stage zone humide en 2012, relais de communication sur la réserve naturelle dans le cadre du projet de l'ALP, réserve citée et illustrée dans le cahier N°2 de découverte du patrimoine botanique du Lautaret et du Briançonnais, d'assistance scientifique sur les inventaires botanique.

INRA : étude des communautés d'insectes dans la réserve des Partias.

I-8.4.4.2 Établissements publics

Office National des Forêts (ONF) : contacts réguliers avec l'UT locale. Convention partenariale ONF 05 et LPO PACA pour collaborer sur la gestion de la partie de la forêt communale de Puy-Saint-André incluse dans la RNR.

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) : échanges techniques sur les galliformes de montagne, sortie de contrôle.

Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) : convention d'échange de données, échanges réguliers avec botaniste.

Parc National des Ecrins (PNE) : convention d'échange de données, échanges techniques.

Parc Naturel Régional du Queyras (PNRQ) : échanges réguliers avec l'équipe en charge de la réserve naturelle nationale Ristolas Mont Viso.

I-8.4.4.3 Partenaires associatifs

Les amis des Combes : Echanges réguliers, mise à disposition d'un hébergement pour le chantier d'écovolontaires.

Centre Briançonnais de Géologie Alpine (CBGA) : Contribution à la rédaction de l'intérêt géologique de la réserve naturelle des Partias, partenaire pour les visites de la RNR.

Club Alpin Français (CAF) de Briançon : aide au projet de protection des zones d'hivernage du Tétraz lyre.

I-8.4.4.4 Partenaires socio professionnels

Serre-Chevalier Vallée : mise à disposition des remontées mécaniques de la station pour l'accès à la réserve naturelle en hiver et en été.

Organismes locaux de guides et accompagnateurs (bureaux des guides, Syndicat National des Accompagnateurs en Moyenne Montagne, Syndicat National des Guides de Montagne, etc.) : contacts réguliers, programme d'animation.

I-8.5 Réseaux

La LPO PACA, en tant que co-gestionnaire de la RNR des Partias est membre de :

- Réserves Naturelles de France (RNF) depuis 2011,
- Réseau Régional des Gestionnaires d'Espaces Naturels (RREN) PACA,
- Réseau d'éducation à l'environnement montagnard alpin (REEMA).

I-9 Information et communication

I-9.1 Site internet

La LPO PACA a développé un site internet présentant l'ensemble des actions de l'association. Une section a été créée sur la réserve naturelle des Partias (rubrique Protection / Réserve des Partias). Elle présente :

- des actualités régulières sur la RNR (opérations bénévoles, réunions, programme d'animation, etc.),
- l'organisation de la gestion de la RNR,
- sa réglementation (arrêté du conseil régional et plaquette),
- un espace documentation où sont téléchargeables plan de gestion, rapports d'activité, rapports d'étude,
- les partenaires,
- les contacts des accompagnateurs partenaires pour visiter la RNR.

I-9.2 Réunions

Dans le cadre du projet sur la biodiversité dans les milieux rupestres, une réunion publique a été organisée à l'antenne LPO de Briançon le 17/03/14.

I-9.3 Revue de presse

La presse locale a publié plusieurs articles et brèves sur la RNR et son actualité.

PUY-SAINT-ANDRÉ

La réserve des Partias récompensée

58.11.14
LPO



La Ligue de protection des oiseaux a remporté le prix Initiative Alpes grâce à la mise en place de la fête des Partias.

Jeudi soir, au casino Barrière de Briançon, se tenait la dixième édition du prix Initiative Alpes organisé par la Banque populaire. Ce prix a pour but de favoriser les initiatives locales en soutenant différents projets, devant entrer dans l'une des trois catégories : développement durable, actions solidaires et patrimoine. Cette année, c'est la Ligue de protection des oiseaux avec la mise en place de la fête des Partias qui a remporté le prix.

La réserve naturelle des Partias, située dans la commune de Puy-Saint-André, renferme des dizaines d'es-

pèces animales et végétales. En 2013 est organisée la première fête des Partias, dans le but de « faire découvrir l'endroit aux locaux, leur expliquer ce qu'on y fait, et partager un moment convivial », explique Vanessa Fine, gestionnaire de la réserve. Nul doute qu'avec le prix, la fête prendra une plus grande ampleur lors de sa prochaine édition. La soirée s'est poursuivie avec le concert du quatuor de saxophone Morphing, qui a dignement rendu hommage à l'inventeur de l'instrument, dont on fêtait ce jour-là le 200^e anniversaire.



La soirée s'est terminée en musique.

Figure 7 : articles paru dans le Dauphiné Libéré du 8/11/14

Me 2-7-14 LPO

PUY-SAINT-ANDRÉ |

Fête des Partias : à la découverte de l'histoire et des richesses de la réserve naturelle

À l'origine, les Partias, c'est le nom d'un coin de montagne préservé. Le 6 juillet, ce sera un lieu de fête. La ligue de protection des oiseaux (LPO) met à l'honneur ses richesses le temps d'une journée. Les curieux pourront alors découvrir l'alpage, sa forêt, sa faune et sa flore.

La matinée se déroulera au rythme d'une balade jusqu'au hameau des Combes. Durant la marche, l'histoire du vallon sera retracée tout en observant la faune et la flore. Après l'effort, place au pique-nique.

La journée se poursuivra ensuite de 14 heures à

17 h 30. Tout au long de l'après-midi, la LPO proposera divers stands et ateliers de découverte de la réserve naturelle des Partias. Sans oublier le jeu familial "rallye nature".

Pour les plus sportifs, des accompagnateurs en montagne guideront les randonneurs le long de circuits courts autour du patrimoine naturel. Les enfants pourront eux profiter de promenades à dos d'âne.

Renseignements sur le site internet

<http://paca.lpo.fr/partias> ou au 04 92 21 94 17.



Sur les 685 hectares de la réserve naturelle des Partias, la LPO a choisi le bout de la route des Combes pour la seconde édition de l'événement. Photo Le DL

PUY-SAINT-ANDRÉ |

Une réussite pour la seconde édition de la fête des Partias



Le jeu de piste familial a particulièrement séduit les enfants : Nina identifie ici les silhouettes qu'elle a dû retrouver dans le décor.

Hier, la LPO de Briançon (Ligue de protection des oiseaux) célébrait pour la seconde fois la réserve naturelle des Partias.

Étendue sur 685 hectares entre 1 600 m et 2 940 m d'altitude, la réserve recèle de milieux très variés : rochers, éboulis, lacs, zones humides, pelouse, landes alpines ou encore mélièzes favorisent la biodiversité d'une grande richesse à préserver. En 2009, la commune de Puy-Saint-André et la LPO en ont reçu la gestion. Ainsi, au milieu d'une flore riche et d'une faune fragile, les intervenants œuvrent à protéger ces espaces : remettre de

l'eau dans le lac ou non, l'entretien des sentiers ou directives pour respecter la nature, sont autant d'exemple des décisions qui leur incombent.

Hier, ils étaient plus de 150 à faire le déplacement pour célébrer la réserve naturelle en cette seconde édition de la fête des Partias. « Nous avons eu beaucoup plus de monde que l'an dernier et c'est une grande satisfaction pour tout le monde. Les personnes que nous avons rencontrées ont été conquises. C'est important de pouvoir faire connaître cet espace, sa biodiversité et de pouvoir sensibiliser sur la bonne conduite à tenir dans



Par groupes autour des balades découvertes et ateliers divers, 150 personnes ont rendu hommage à la réserve naturelle pour la seconde édition de la fête des Partias.

une réserve », expliquait Vanessa, responsable à la LPO.

Chez les plus jeunes, c'est le jeu de piste qui a fait l'unanimité : toucher à l'aveugle et deviner ce dont il s'agit, déchiffrer des codes, pister des silhouettes et tenter de les identifier, ou encore répondre à des quiz avec toutes les informations à portée de main.

Ateliers, jeu de piste et balades découvertes

Grâce aux acteurs de la LPO et une dizaine de bénévoles, le public est parti à la rencontre de ce milieu : les espèces qui l'habitent, sa protection, sa géologie, les papillons que l'on y ren-

contre ou encore le pastoralisme sont des ateliers et des balades découvertes qui ont particulièrement séduit un public déjà conquis par le vallon enclavé des Combes.

Entre un repas festif et de discussions passionnées, la convivialité était l'ordre du jour pour tous les naturalistes chevronnés ou non, d'ici ou d'ailleurs.



Figure 8 et 9 : articles paru dans le Dauphiné Libéré du 2/07/14 et du 07/07/14 sur la fête des Partias

I-10 Orientations du programme d'activité 2015

Les activités planifiées au plan de gestion pour 2015 concernent principalement :

- Protection des zones d'hivernage du Tétrás lyre : suivi du projet durant tout l'hiver, évaluation ;
- Accueil et information du public : panneautage, entretien des sentiers, fête des Partias ;
- Amélioration de la cabane pastorale : recherche de financements et organisation des travaux ;
- Extension de la RNR : enquête parcellaire, discussion avec les propriétaires, préparation d'un dossier technique et scientifique, définition d'un périmètre et projet de réglementation ;
- Poursuite de l'actualisation et du complément des données sur le patrimoine naturel, de la localisation des espèces à fort enjeux,
- Poursuite de l'observatoire de la biodiversité, réflexion sur les protocoles de suivis,
- Accompagnement des réflexions pour la gestion du stationnement,
- Mise en place d'une politique pénale, etc.